

**SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 5 JUILLET 2007
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 828, boulevard Saint-Joseph à Roberval, ce 5^e jour de juillet 2007, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Michèle Claveau, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Nathalie Hébert, Martine Langlais, Lina Lapointe, Jenny Boutin, Annie Côté, MM Gaétan Dufour, Claude Larouche, Lucien Guillemette, Pierre Boivin, Bernard Potvin, Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{mes} Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général, et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Sont absents : M^{mes} Dorys Boily, Jeannine Caouette, Louise Perron, Nancy St-Gelais, M. Michel Lavoie.

M^{me} Carole Dufour est absente pour le début de la rencontre.

1. **Prière**

On débute la séance par une prière de M. Rémi Rousseau.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-4198-07-07

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 50.

A D O P T É

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-4199-07-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

ouvert : QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia

- Distribution des bulletins.

A D O P T É

M^{me} Carole Dufour arrive et prend place à la Table des commissaires.

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

8.2 **Distribution des bulletins**

M^{me} Annie Côté indique que les bulletins de fin d'année sont distribués à la porte de la résidence et non par le courrier postal. Il y a des inconvénients à utiliser ce système : absence des parents, vacances, changement d'adresse et la pluie. M^{me} Côté indique qu'elle a déjà souligné ce problème. M Serge Bergeron s'occupe du dossier.

M^{me} Carole Dufour mentionne qu'à Roberval, ce sont des étudiants qui effectuent ce travail contre une rémunération.

8. **Transport scolaire**

8.4 **Contrats de transport**

ATTENDU que les contrats de transport écoliers sont venus à échéance le 30 juin 2007;

ATTENDU la mise en place d'un comité de négociation afin de renouveler lesdits contrats de transport;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte le résultat des négociations de gré à gré avec les transporteurs écoliers pour cinq ans et ce, à compter du 1^{er} juillet 2007;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer lesdits contrats pour et au nom de la commission scolaire.

CONTRATS D'AUTOBUS ET MINIBUS 2007-2008

Contrat	Transporteur	Type requis	Véhicule	Capacité	Km devis	Prix
C0701	Les Autobus Côté & Fils inc. Saint-Ludger-de-Milot	Autobus	V001	12 R.B.	144	70 266 \$
		Autobus	V002	9 R.B.	263	83 078 \$
		Minibus	V003	5 R.B.	87	55 613 \$
						208 957 \$
C0702	Mme Solange P. Tremblay Péribonka	Autobus	V007	12 R.B.	208	77 985 \$
		Autobus	V008	10 R.B.	106	65 684 \$

						143 669 \$
C0703	Les Autobus P.H. Girard Itée Sainte-Jeanne-d'Arc	Autobus	V009	12 R.B.	158	71 955 \$
		Autobus	V010	10 R.B.	120	67 372 \$
		Autobus	V011	12 R.B.	68	61 101 \$
		Minibus	V012	5 R.B.	150	61 850 \$
		Autobus	V013	12 R.B.	90	63 754 \$
						326 032 \$
C0704	Les Entreprises Germain Girard inc. Sainte-Élisabeth-de-Proulx	Autobus	V014	12 R.B.	169	73 281 \$
		Autobus	V016	9 R.B.	92	62 455 \$
						135 736 \$
C0705	Autobus Gérard Besson inc. Dolbeau-Mistassini	Autobus	V017	12 R.B.	140	69 784 \$
		Autobus	V018	12 R.B.	129	68 457 \$
		Autobus	V019	12 R.B.	54	59 412 \$
		Autobus	V020	12 R.B.	39	57 603 \$
						255 256 \$
C0706	Transport M.Y Caron inc. Saint-Eugène- d'Argentenay	Autobus	V022	12 R.B.	136	69 302 \$
		Autobus	V023	9 R.B.	108	64 385 \$
						133 687 \$
C0707	Autobus Daniel Tremblay inc. Notre-Dame-de-Lorette	Autobus	V024	12 R.B.	166	72 920 \$
		Autobus	V025	9 R.B.	133	67 400 \$
						140 320 \$
C0708	Autobus Dolbeau- Mistassini inc. Dolbeau-Mistassini	Autobus	V029	12 R.B.	68	61 101 \$
		Autobus	V030	12 R.B.	60	60 136 \$
		Autobus	V032	12 R.B.	47	58 568 \$
		Autobus	V033	12 R.B.	59	60 015 \$
		Autobus	V034	12 R.B.	104	65 442 \$
		Autobus	V035	12 R.B.	69	61 221 \$
						366 483 \$
C0709	Transport Léo Cadoret inc. Dolbeau-Mistassini	Autobus	V036	7 R.B.	114	65 108 \$
		Minibus	V037	5 R.B.	110	57 890 \$
		Adapté	V038	6 R.B.	32	47 800 \$
						170 798 \$
C0710	Transport P.G. inc. Albanel	Autobus	V026	12 R.B.	103	65 322 \$
		Autobus	V027	9 R.B.	110	64 626 \$

		Autobus	V040	12 R.B.	196	76 538 \$
		Autobus	V041	12 R.B.	151	71 111 \$
		Autobus	V042	12 R.B.	200	77 020 \$
		Autobus	V043	12 R.B.	159	72 075 \$
		Minibus	V044	5 R.B.	106	57 494 \$
		Autobus	V045	12 R.B.	163	72 558 \$
						556 744 \$
C0711	Transport P.B.F. inc. Girardville	Autobus	V046	12 R.B.	188	75 573 \$
		Autobus	V047	12 R.B.	171	73 523 \$
						149 096 \$
C0712	Autobus Robin inc. Normandin	Autobus	V049	12 R.B.	104	65 442 \$
		Autobus	V050	12 R.B.	150	70 990 \$
		Autobus	V051	12 R.B.	131	68 699 \$
		Autobus	V056	12 R.B.	197	76 658 \$
		Autobus	V057	12 R.B.	68	61 101 \$
		Autobus	V058	12 R.B.	124	67 854 \$
		Autobus	V059	12 R.B.	176	74 126 \$
		Autobus	V060	9 R.B.	170	71 862 \$
		Minibus	V061	5 R.B.	118	58 682 \$
		Autobus	V062	12 R.B.	212	78 467 \$
						693 881 \$
C0713	Les Transports Gilles Bradette inc. Saint-Félicien	Autobus	V063	12 R.B.	121	67 493 \$
						67 493 \$
C0714	Autobus Girard & Fils inc. Saint-Félicien	Autobus	V065	12 R.B.	107	65 804 \$
						65 804 \$
C0715	Les Transports E. Verreault ltée Saint-Félicien	Autobus	V066	12 R.B.	59	60 015 \$
		Autobus	V067	12 R.B.	53	59 292 \$
		Autobus	V068	12 R.B.	130	68 578 \$
		Autobus	V069	12 R.B.	53	59 292 \$
		Autobus	V070	12 R.B.	69	61 221 \$
		Autobus	V004	12 R.B.	80	62 548 \$
						370 946 \$
C0716	Autobus St-Félicien inc. Saint-Félicien	Autobus	V064	12 R.B.	94	64 236 \$
		Autobus	V073	12 R.B.	250	83 050 \$
		Autobus	V074	12 R.B.	98	64 719 \$
						212 005 \$
C0717	Les Transports Dufour & Fils inc. La Doré	Autobus	V077	12 R.B.	128	68 337 \$
		Autobus	V078	12 R.B.	166	72 920 \$

						141 257 \$
C0718	9001-3129 Québec inc. (Entreprise G.M.) Saint-Prime	Autobus	V080	12 R.B.	138	69 543 \$
		Autobus	V081	12 R.B.	121	67 493 \$
						137 036 \$
C0719	Les Autobus Lapierre ltée Saint-Prime	Autobus	V082	12 R.B.	115	66 769 \$
		Autobus	V083	12 R.B.	77	62 186 \$
		Autobus	V084	12 R.B.	104	65 442 \$
						194 397 \$
C0720	Autocars Roberval inc. Roberval	Autobus	V085	12 R.B.	179	74 487 \$
		Autobus	V086	12 R.B.	45	58 327 \$
		Autobus	V087	12 R.B.	124	67 854 \$
		Autobus	V088	12 R.B.	70	61 342 \$
		Autobus	V090	12 R.B.	63	60 498 \$
		Autobus	V091	12 R.B.	79	62 427 \$
						384 935 \$
C0721	Autobus Richard Néron inc. Roberval	Autobus	V092	12 R.B.	65	60 739 \$
		Autobus	V093	12 R.B.	65	60 739 \$
						121 478 \$
C0722	Autobus Néron inc. Roberval	Autobus	V094	12 R.B.	101	65 081 \$
		Autobus	V095	12 R.B.	91	63 875 \$
		Autobus	V096	12 R.B.	48	58 689 \$
		Adapté	V120	7 R.B.	107	64 264 \$
						251 909 \$
C0723	Autobus Ste-Hedwidge inc. Sainte-Hedwidge	Autobus	V097	12 R.B.	77	62 186 \$
		Autobus	V099	12 R.B.	108	65 925 \$
						128 111 \$
C0724	Les Autobus Laroche inc. Chambord	Autobus	V100	12 R.B.	103	65 322 \$
		Autobus	V102	12 R.B.	168	73 161 \$
		Autobus	V103	9 R.B.	147	69 088 \$
						207 571 \$
C0725	Autobus R. Gauthier inc. Saint-François-de-Sales	Autobus	V104	12 R.B.	202	77 261 \$
		Autobus	V105	12 R.B.	79	62 427 \$
		Minibus	V106	5 R.B.	44	51 356 \$
						191 044 \$
C0726	Autobus F.G. Lac- Bouchette inc. Lac-Bouchette	Autobus	V107	12 R.B.	185	75 211 \$
		Minibus	V109	5 R.B.	131	59 969 \$

		Autobus	V110	12 R.B.	131	68 699 \$
						203 879 \$
C0727	Autobus Marcel Lapointe inc.	Autobus	V111	12 R.B.	230	80 638 \$
	Saint-André	Minibus	V112	5 R.B.	119	58 781 \$
		Adapté	V113	8 R.B.	167	71 500 \$
						210 919 \$

ADOPTÉ

8.5 Transport intersecteurs

CONSIDÉRANT que des élèves du secteur Saint-Félicien et Roberval fréquentent l'école Le Tournant et l'école secondaire Des Chutes ;

CONSIDÉRANT qu'aucun circuit n'existe dans cet axe ;

CONSIDÉRANT que ces élèves étaient transportés avec le retour de l'autobus du cégep pendant 148 jours et avec un minibus de Roberval à Dolbeau-Mistassini pendant 25 jours ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de transport du 9 mai dernier ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse un montant de 275\$/jour à Autobus Néron inc. pour les 25 jours de transport et ce, pour l'année scolaire 2006-2007.

ADOPTÉ

Période de questions

M^{me} Nathalie Hébert demande s'il y a des hausses ou des baisses concernant le transport pour les projets particuliers.

M^{me} Guylaine Frigon indique que le tout est semblable à 2006-2007.

9. Ressources éducatives adultes et de la formation professionnelle

9.1 Frais de services en FGA, FP et SAE 2007-2008

ATTENDU les ajustements apportés à la liste du matériel acheté par l'élève en Formation générale des adultes, Formation professionnelle et aux Services aux entreprises, au regard de l'offre de service qui se veut en constante évolution ;

ATTENDU également une volonté régionale d'uniformiser les coûts reliés aux frais de pré et de postformation chargés aux élèves de la Formation générale des adultes, de la Formation professionnelle et des Services aux entreprises ;

CC-4202-07-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

D'ADOPTER la note de service « FRAIS DE SERVICES EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES, EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET AUX SERVICES AUX ENTREPRISES » définissant les tarifs en vigueur pour l'année scolaire 2007-2008, révisée en date du 5 juillet 2007.

A D O P T É

10. **Ressources humaines**

10.1 **Engagements**

Aide générale de cuisine à la Polyvalente Jean-Dolbeau

ATTENDU l'affichage du poste vacant d'aide générale de cuisine, poste régulier à temps partiel (13,5 heures par semaine), de nature cyclique, à la Polyvalente Jean-Dolbeau;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M^{mes} Chantale Arnold et Carole Dufour, commissaires, M. Pierre Côté, directeur de la Polyvalente Jean-Dolbeau, M^{me} Audrey Piquette, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-4203-07-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Line Fortin, Aide générale de cuisine, poste régulier à temps partiel (13,5 heures par semaine), de nature cyclique, à la Polyvalente Jean-Dolbeau et ce, à compter du 4 septembre 2007.

A D O P T É

Aide générale de cuisine à la Polyvalente Jean-Dolbeau

ATTENDU l'affichage du poste vacant d'aide générale de cuisine, poste régulier à temps partiel (15 heures par semaine), de nature cyclique, à la Polyvalente Jean-Dolbeau;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M^{mes} Chantale Arnold et Carole Dufour, commissaires, M. Pierre Côté, directeur de la Polyvalente Jean-Dolbeau, M^{me} Audrey Piquette, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-4204-07-07

Il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Carole Hunter, Aide générale de cuisine, poste régulier à temps partiel (15 heures par semaine), de nature cyclique, à la Polyvalente Jean-Dolbeau et ce, à compter du 4 septembre 2007.

A D O P T É

Ouvrier(ère) certifié(e) d'entretien

ATTENDU l'affichage du poste vacant d'ouvrier(ère) certifié(e) d'entretien, régulier temps plein (38,75 heures par semaine), pour le secteur Nord de la Commission scolaire;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de Mme Julie-Anne Decorby et M. Rémi Rousseau, commissaires, de M. Jacques Martel, directeur des Services des ressources financières et matérielles et de M^{me} Audrey Piquette, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-4205-07-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nathalie Hébert et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M. Carl Perron, Ouvrier certifié d'entretien, régulier à temps plein (38,75 heures par semaine), pour le secteur Nord de la Commission scolaire, à compter de la date déterminée par la Commission scolaire.

A D O P T É

Ouvrier(ère) certifié(e) d'entretien

ATTENDU l'affichage du poste vacant d'ouvrier(ère) certifié(e) d'entretien, régulier temps plein (38,75 heures par semaine), pour le secteur Nord de la Commission scolaire;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de Mme Julie-Anne Decorby et M. Rémi Rousseau, commissaires, de M. Jacques Martel, directeur des Services des ressources financières et matérielles et de M^{me} Audrey Piquette, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-4206-07-07

Il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M. Laval Fortin, Ouvrier certifié d'entretien, régulier à temps plein (38,75 heures par semaine) pour le secteur Nord de la Commission scolaire, à compter de la date déterminée par la Commission scolaire.

ADOPTÉ

Conseillère pédagogique ISO

ATTENDU l'affichage du nouveau poste de conseiller (ère) pédagogique - ISO, régulier temps partiel, 50% (17,5 heures par semaine), au Centre administratif de Roberval;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection composé de M^{mes} Martine Langlais et Julie-Anne Decorby, commissaires, de M. Michel Tremblay, directeur des Services de la formation générale adulte, de la formation professionnelle et des services aux entreprises et de M^{me} Audrey Piquette, coordonnatrice du Service des ressources humaines;

En conséquence,

CC-4207-07-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement de la personne ci-après désignée :

M^{me} Louise Simard, Conseillère pédagogique - ISO, régulier à temps partiel (17,5 heures par semaine), au Centre administratif de Roberval, à compter du 13 août 2007.

ADOPTÉ

10.3 Nomination d'une technicienne ou d'un technicien en travail social

Le sujet est retiré de l'ordre du jour.

11. Ressources financières**11.7 Budget 2007-2008 et fixation du taux de la taxe scolaire**

ATTENDU que, conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2007-2008;

ATTENDU que ce budget prévoit des revenus égaux aux dépenses;

ATTENDU que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 297 450 744 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2007-2008;

ATTENDU que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ par 100 \$ d'évaluation;

ATTENDU que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

En conséquence,

CC-4208-07-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ par 100 \$ d'évaluation uniformisée.

ADOPTÉ

Ressources informatiques

11.10 Achat d'équipements informatiques

ATTENDU les appels d'offre faits auprès de fournisseurs de la MRC du Domaine-du-Roy et de la MRC de Maria-Chapdelaine, selon les exigences demandées par un cahier des charges ;

ATTENDU les résultats de l'analyse des soumissions:

Ordinateurs :

Territoire de la MRC du Domaine-du-Roy

Son X Plus, Saint-Félicien	Céleron 3.2	488,42 \$
Progitech DM	Céleron 3.2	490,00 \$
RS Informatique	Céleron 3.3	528,00 \$
Vision informatik inc.		(n'a pas répondu)

Territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine

Tempo Musique, Dolb.-Mist.	Céleron 3.3	440,50 \$
Corno Informatique	Céleron 3.2	459,00 \$
Merlin Informatique	Céleron 3.2	463,00 \$
Son X Plus, Dolb.-Mist.	Céleron 3.2	488,42 \$
Péga Informatique	Céleron 2.8	559,00 \$
ABC Informatique		(n'a pas répondu)

Moniteurs :

Territoire de la MRC du Domaine-du-Roy

RS Informatique	HP	M700	109,00 \$ (non conforme)
Son X Plus, Saint-Félicien	Viewsonic	E70FB	149,42 \$
Progitech DM, Roberval	Viewsonic	E70FB	163,00 \$
Vision informatik inc.			(n'a pas répondu)

Territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine

Tempo Musique, Dolb.-Mist.	Viewsonic	E70FB	139,00 \$
Merlin Informatique	Viewsonic	E70FB	148,00 \$
Son X Plus Dolb.-Mist.	Viewsonic	E70FB	149,42 \$
Corno Informatique	HP	S7540	169,00 \$
Péga Informatique.		LCD	176,00 \$ (non conforme)
ABC Informatique			(n'a pas répondu)

ATTENDU les recommandations et les vérifications du personnel technique des Services informatiques;

CC-4209-07-07

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne les fournisseurs suivants pour l'achat d'équipements informatiques pour ses écoles primaires et secondaires :

Territoire de la MRC du Domaine-du-Roy

Son X Plus, Saint-Félicien

62 ordinateurs à 488,42 \$ pour un montant de 30 282,04 \$ plus les taxes applicables
81 moniteurs à 149,42 \$ pour un montant de 12 103,02 \$ plus les taxes applicables

Territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine

Tempo Musique, Dolbeau-Mistassini

124 ordinateurs à 440,50 \$ pour un montant de 54 622,00 \$ plus les taxes applicables
241 moniteurs à 139,00 \$ pour un montant de 33 499,00 \$ plus les taxes applicables

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, tous les documents relatifs à cet achat.

ADOPTÉ

13. **Direction générale et Secrétariat général**

13.10 **Nomination – Coordonnateur Préfort**

ATTENDU les exigences du Conseil de Recherche en Sciences naturelles et en Génie du Canada, à savoir qu'en employé temps plein, membre du consortium, ne peut travailler au projet Préfort;

ATTENDU le rôle essentiel de M. Guy Godbout dans ce projet;

ATTENDU la décision de prendre une préretraite à 60%;

ATTENDU que cette préretraite correspond à la durée du projet Préfort;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Pierre Boivin et RÉSOLU unanimement :

CC-4210-07-07

QUE M. Guy Godbout soit nommé Coordonnateur aux Services éducatifs adultes et formation professionnelle, et ce rétroactivement au début du projet Préfort, c'est-à-dire à compter de février 2006 et ce, pour la durée exclusive de ce projet.

ADOPTÉ

13.11 **Modification – Poste d’adjointe à la régisseuse du transport scolaire**

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d’emploi des gestionnaires des commissions scolaires eu égard à la description des tâches d’un poste d’adjoint au régisseur du service du transport scolaire et régisseur des services de l’approvisionnement;

CONSIDÉRANT la présentation de ce dossier au comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la résolution # CC-4113-05-07 adoptée le 22 mai 2007;

CONSIDÉRANT l’obligation de confier la responsabilité de la bâtisse à un personnel cadre avec les implications qui en découlent;

En conséquence,

CC-4211-07-07

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets retienne la candidature de M^{me} Susan Asselin à titre d’adjointe à la régisseuse du service du transport scolaire à compter du 6 juillet 2007 et ce, sous réserve de la réussite de la période probatoire et conditionnelle à l’attribution de la fonction de la responsabilité de la bâtisse.

A D O P T É

13.12 **Demande du Festival de la gourgane pour l’utilisation de terrain de la Commission scolaire**

ATTENDU la demande du Festival de la gourgane à l’effet de vendre et de servir des boissons alcooliques lors de l’utilisation du terrain de l’école Sainte-Lucie, les 28 et 29 juillet 2007 ;

ATTENDU l’accord du conseil d’établissement et de la direction de l’école Sainte-Lucie d’Albanel et la condition de remettre le terrain en bon état ;

En conséquence,

CC-4212-07-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets autorise, de façon exceptionnelle, la vente et la consommation de boissons alcooliques lors des activités du Festival de la gourgane qui se tiendront les 28 et 29 juillet 2007, à l’école Sainte-Lucie d’Albanel.

QUE l’organisme soit avisé de remettre le terrain en bon état.

A D O P T É

13.13 **RÈGLEMENT NUMÉRO 2 – Code d’éthique et de déontologie des commissaires**

M. Mario Lavoie, directeur des Services du secrétariat général et des communications donne des explications sur l’article 175.1 de la Loi sur l’instruction publique qui concerne le code d’éthique et de déontologie des commissaires.

13.14 **Assurance accidents des élèves Jeunes et Adultes 2007-2008 et 2008-2009 (rentrées scolaires)**

ATTENDU la résolution CC-4141-06-07 qui acceptait de contracter une police d'assurance accidents par un processus d'appel d'offres public ;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues :

La Survivance – représentée par M^{me} Marlène Crane de Saint-Félicien

- 1,00 \$ par élève plus les taxes applicables

Mistassini L'Industrielle Alliance – représentée par M^{me} Lise Lalancette de Dolbeau-

- 1,10 \$ par élève plus les taxes applicables

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire, La Survivance, est conforme aux exigences du devis « assurance-élèves » ;

En conséquence,

CC-4213-07-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Michèle Claveau et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour l'assurance des élèves à La Survivance représentée par M^{me} Marlène Crane pour un montant de 1,00 \$ plus les taxes applicables et ce, pour la période de la rentrée des classes de l'année scolaire 2007-2008 à la rentrée des classes de l'année scolaire 2009-2010 (2 années scolaires) ;

QUE M. Mario Lavoie, directeur des Services du secrétariat général soit autorisé à signer tous les documents concernant ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire.

A D O P T É

13.15 **Invitation à la journée du 31 août 2007**

M. Rousseau souligne l'invitation pour la journée du 31 août 2007.

15. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général pour la période du 8 juin au 6 juillet se retrouve dans les Éditions du 8 juin (n° 17) et du 22 juin (n° 18) de la P'tite ardoise.

16. **Rapport des commissaires-parents**

M. Claude Larouche demande des renseignements sur le point 7 « Comité EHDA » de la rencontre du 16 avril 2007 du Comité de parents.

M^{me} Brigitte Gagné indique que le Comité de parents demande un représentant EHDA pour chaque Conseil d'établissement.

Actuellement, le MELS n'a pas répondu à cette demande.

17. **Période de questions accordée aux commissaires**

M^{me} Carole Dufour souligne que lors d'un examen du MELS, le temps réglementaire autorisé n'a pas été accordé à certains élèves pour effectuer cet examen.

M. Serge Bergeron indique qu'il y a eu un retard d'environ quinze minutes et, possiblement, l'omission de lecture des consignes. M. Bergeron a effectué un rappel auprès des directions des écoles secondaires.

M^{me} Nathalie Hébert demande des renseignements sur les demandes financières auprès des MRC en ce qui concerne le dossier « Centre de jour ».

M. Rousseau indique qu'il y a eu des discussions avec les représentants des MRC. Une rencontre est prévue en août pour connaître la position de chaque MRC.

M. Serge Bergeron remercie les membres du Conseil des commissaires de leur collaboration et leur souhaite de Bonnes vacances !

18. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 21 août 2007, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Saint-Félicien.

19. **Levée de la séance**

CC-4214-07-07

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h 55.

ADOPTÉ

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)